



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 14 août 2012

## **INFORMATION MEDIAS**

### **Situation préoccupante de l'insécurité routière en Polynésie française : les contrôles seront renforcés**

Pour répondre à une augmentation préoccupante de l'insécurité routière, une opération de contrôle conjointe police/gendarmerie a été organisée dans la soirée du mardi 14 août 2012, en présence de M. Stéphane JARLEGAND, directeur de cabinet du Haut-Commissaire, du Colonel Patrick VALENTINI, commandant la Gendarmerie pour la Polynésie française, du Commissaire divisionnaire Séraphin PARRA, Directeur de la Sécurité Publique et du Commandant Robert FANJAT, Directeur de la Police aux Frontières.

En 2011, le bilan était encourageant, avec une baisse importante de 44 % du nombre de tués, de 18 % du nombre d'accidents et de 19 % du nombre de blessés sur les routes de Polynésie française.

Or depuis le début de l'année 2012, le nombre d'accidents, de blessés et de décès routiers est en hausse.

Ainsi, sur les 7 premiers mois de l'année 2012, on dénombre 169 accidents et 199 blessés.

Sur cette même période, le nombre de tués sur les routes s'élève à 23 contre 10 l'an dernier, dépassant déjà les chiffres de mortalité enregistrée sur toute l'année 2011 (soit 19 décès).

La consommation d'alcool et la vitesse excessive restent les principales causes d'accidents.

En moyenne, un accident mortel sur deux est dû à l'alcool, souvent à des taux très élevés bien au-delà du seuil autorisé (soit supérieur à 0,5 g/litre de sang). De même qu'en 2012, un accident mortel sur deux implique un deux-roues.

#### **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

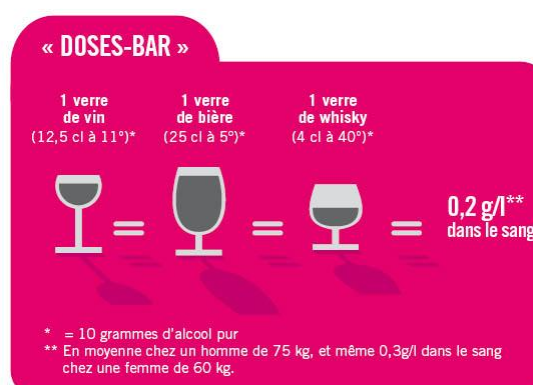
HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Afin d'enrayer cette aggravation préoccupante de l'insécurité routière, des contrôles renforcés, notamment en matière d'alcoolémie, seront mis en place par les services de police et de gendarmerie tout au long des prochaines semaines et cibleront les créneaux horaires accidentogènes de fin de soirée.

Les conducteurs alcoolisés, contrôlés au-delà du taux de 0,8g/litre de sang, encourent une rétention immédiate de leur permis de conduire.

En complément de ces contrôles, les opérations de prévention routière « Halte à la prise de risques sur les routes », plus spécifiquement à destination des jeunes, seront renouvelées chaque mois dès la prochaine rentrée scolaire.



Contact Presse

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)